

■ CONTRAT

Contrat-cadre de services



Systeme d'identite de marque

LE CONSULTANT**Rasterhaus Identity Studio**

Bahnhofstrasse 45, Zurich, Zurich
8001, Switzerland

LE CLIENT**Kantonsspital Nord**

Klinikstrasse 12, 8400
Winterthur, Switzerland

Le present contrat est conclu entre les parties nommees ci-dessous et prend effet a la date d'entree en vigueur indiquee. Il annule et remplace toutes les discussions anterieures portant sur le meme objet.

CONTRAT N°

CTR-2026-0218DATE D'ENTREE EN
VIGUEUR**20 avril 2026**

DUREE

24 mois

DROIT APPLICABLE

droit suisse

MISSION

**Systeme
d'identite de
marque**

STATUT

**Pour
execution**

Rasterhaus Identity Studio AG

Confidentiel — prepare pour Kantonsspital Nord. Ne pas
diffuser au-dela des parties nommees.

Sommaire

01	Contrat	1
02	Les parties	2
03	Conditions commerciales	2
04	Aperçu de la mission	4
05	Contexte	4
06	Périmètre et livrables	4
07	Cahier des charges	5
08	Calendrier du programme	6
09	Barème d'honoraires	7
10	Récapitulatif des honoraires	8
11	Échéancier de paiement	8
12	Statut et couvertures	9
13	Conditions générales	9
14	Signature	11

LE CONSULTANT

Rasterhaus Identity Studio

RASTERHAUS IDENTITY STUDIO AG
· CHE-114.271.968 TVA

Bahnhofstrasse 45, Zurich, Zurich
8001, Switzerland

studio@rasterhaus.com · +41 44 555 0119
· rasterhaus.com

LE CLIENT

Kantonsspital Nord

KANTONSSPITAL NORD, RÉSEAU
HOSPITALIER PUBLIC

Klinikstrasse 12, 8400
Winterthur, Switzerland

kommunikation@kantonsspitalnord.ch ·
+41 52 555 0187

■ CONDITIONS COMMERCIALES

Les conditions régissant le présent contrat

20 avril 2026

La date à laquelle les obligations prennent effet

02

DURÉE INITIALE

24 mois

Renouvelable uniquement par accord écrit



03

TOTAL DES HONORAIRES

159 988 CHF

CHF 148,000 plus TVA suisse (8.1%)



04

CONDITIONS DE PAIEMENT

Net 30 jours

À compter de la date de chaque facture valide



05

DROIT APPLICABLE

droit suisse

Zurich, Suisse





01

■ 01

Aperçu de la mission

Une mission de cinq mois visant à repenser l'identité visuelle de Kantonsspital Nord et à produire des directives de signalétique d'orientation pour ses quatre sites hospitaliers.

■ TEXT

Contexte

Les quatre sites de Kantonsspital Nord ont chacun développé leur propre version du logo de l'hôpital, leur propre police de signalétique et leur propre système de codage couleur des services — le résultat est un réseau qui se présente aux patients circulant d'un site à l'autre comme quatre institutions différentes. Un audit de signalétique commandé par le conseil d'administration du réseau a confirmé ce que le personnel savait déjà : une signalétique incohérente allonge de manière mesurable le temps de navigation des patients, en particulier dans les services d'urgence et de consultation externe.

Rasterhaus Identity Studio propose un engagement de cinq mois construit sur un système de grille rigoureux : un logo reconstruit, un système typographique et chromatique unique, et une norme de signalétique et d'orientation appliquée à l'identique sur les quatre sites. Chaque décision est consignée dans un manuel de charte suffisamment précis pour que le personnel technique puisse l'appliquer sans consultant en design à ses côtés. Les sections suivantes détaillent la démarche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

Périmètre et livrables

01

STRATÉGIE

Audit d'identité et positionnement de marque

Un audit complet des marques, de la signalétique et des codes couleur des services sur les quatre sites.

02

DESIGN

Système d'identité visuelle reconstruit

Une grille modulaire, un logotype, une échelle typographique et un système de couleurs appliqués de manière cohérente à toutes les applications.

03

SIGNALÉTIQUE D'ORIENTATION

Norme de signalétique et d'orientation

Typographie de signalétique, codage couleur et spécifications de dégagement pour les couloirs, les entrées et l'orientation des services.

04

DOCUMENTATION

Manuel de charte graphique

Un manuel précis, prêt pour les équipes techniques, précisant chaque application du système d'identité et de signalétique.

05

DÉPLOIEMENT

Spécifications de mise en œuvre par site

Plans de signalétique spécifiques à chaque site et spécifications d'installation pour les quatre emplacements.

■ HORS PÉRIMÈTRE

- Fabrication et installation physique de la signalétique (spécifiées, non réalisées, par Rasterhaus)
- Refonte du portail patient numérique ou du site web
- Production imprimée de papeterie et de formulaires au-delà des modèles

■ SPÉCIFICATION

Cahier des charges

RÉF.	ÉLÉMENT	SPÉCIFICATION	CHARGE DÉTAILLÉE	TRAVAIL	PRIX UNITAIRE
SPC-01	Audit d'identité	Audits de site et cartographie des logos, signalétique et codes couleur existants sur les quatre sites	3	3 sem.	CHF 6,500 / wk

SPC-02	Développement de la grille et du système de logo	Grille modulaire, logo reconstruit et système typographique/chromatique	5	5 sem.	CHF 8,200 / wk
SPC-03	Conception de la signalétique et de l'orientation	Typographie de signalétique, codage couleur et normes de dégagement	5	5 sem.	CHF 7,600 / wk
SPC-04	Documentation de la charte	Manuel complet de charte graphique et de signalétique, rédigé et révisé	4	4 sem.	CHF 6,000 / wk
SPC-05	Spécifications de mise en œuvre par site	Plans de signalétique spécifiques aux quatre sites	1	9 septembre 2026	CHF 17,500

Les spécifications sont fixées à l'acceptation ; tout changement est traité selon la procédure de contrôle des modifications définie dans le présent document.

■ PHASE 01

SEMAINES 1-3 · AUDIT D'IDENTITÉ

Visites de site et audit des logos, signalétique et codes couleur existants sur les quatre sites.

■ PHASE 02

SEMAINES 4-8 · GRILLE ET SYSTÈME DE LOGO

Développement de la grille modulaire, du logo reconstruit et du système typographique et chromatique.

■ PHASE 03

SEMAINES 9-13 · CONCEPTION DE LA SIGNALÉTIQUE ET DE L'ORIENTATION

Typographie de signalétique, codage couleur et normes de dégagement développés et testés sur site.

■ PHASE 04

SEMAINES 14-17 · DOCUMENTATION DE LA CHARTE

Rédaction et révision avec le conseil d'administration du manuel complet de charte graphique et de signalétique.

■ LEDGER

FLUX DE TRAVAIL	SEMAINES	TAUX	MONTANT
Audit d'identité Audits de site et cartographie des logos, signalétique et codes couleur existants sur les quatre sites	3	CHF 6,500 / wk	CHF 19,500
Développement de la grille et du système de logo Grille modulaire, logo reconstruit et système typographique/chromatique	5	CHF 8,200 / wk	CHF 41,000
Conception de la signalétique et de l'orientation Typographie de signalétique, codage couleur et normes de dégagement	5	CHF 7,600 / wk	CHF 38,000
Documentation de la charte Manuel complet de charte graphique et de signalétique, rédigé et révisé	4	CHF 6,000 / wk	CHF 24,000
Spécifications de mise en œuvre par site Plans de signalétique spécifiques aux quatre sites	1	CHF 17,500	CHF 17,500
Total des honoraires			CHF 148,000

■ SUMMARY

Honoraires professionnels 148 000 CHF

TVA suisse (8,1%) CHF 11 988

Valeur maximale du
contrat 159 988 CHF

VALEUR
MAXIMALE
DU
CONTRAT **CHF 159,988**

Tous les montants sont exprimés en CHF, hors taxes applicables, facturées au taux en vigueur. Les honoraires sont facturés mensuellement à terme échu en fonction de l'avancement et sont payables sous 30 jours à compter de la date de facture. Les dépenses sont facturées au coût réel, avec accord écrit préalable.

■ ÉCHÉANCIER DE PAIEMENT

Échéance de chaque versement

N°	JALON	DÉCLENCHEUR	PART	MONTANT
01	Semaines 1 - 3 · Audit d'identité	20 avril 2026	30%	CHF 44,400
02	Semaines 4 - 8 · Grille et système de logo	Au démarrage de la livraison	30%	CHF 44,400
03	Semaines 9 - 13 · Conception de la signalétique et de l'orientation	À l'acceptation du jalon	20%	CHF 29,600
04	Semaines 14 - 17 · Documentation de la charte	À la livraison finale	20%	CHF 29,600
Total (HT)			100%	CHF 148,000

Les échéances sont facturées sur la base des jalons ci-dessus et sont payables dans un délai de 30 jours à compter de chaque facture. Tous les montants sont en CHF et

excluent TVA suisse (8.1%).

■ STATUT

Immatriculations, couvertures et garanties

HABILITATION	ORGANISME ÉMETTEUR	RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE	STATUT
Entité enregistrée	Registre des sociétés, Suisse	Rasterhaus Identity Studio AG	Nom commercial et identité juridique	Actif
Immatriculation fiscale	Administration fiscale, Suisse	CHE - 114.271.968 MWST	Toutes les prestations facturées	Actif
Assurance responsabilité civile professionnelle	Assureur commercial	Disponible sur demande	Système d'identité de marque	Renouvelé chaque ann
Assurance responsabilité civile générale	Assureur commercial	Disponible sur demande	Travaux sur site et dans les locaux du client	Renouvelé chaque ann
Adhésion à un organisme professionnel	Association sectorielle, Suisse	Disponible sur demande	Code de déontologie et procédure de réclamation	En règle

Les certificats et échéanciers de police sont fournis sur demande et sont réémis à Kantonsspital Nord sur demande, à tout moment pendant la mission.

Conditions générales

01 1. Durée et résiliation

Le présent contrat prend effet à la date d'entrée en vigueur et se poursuit pendant la durée initiale indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée conformément à la présente clause. Chaque partie peut résilier la mission, ou tout énoncé des travaux,

corrigée dans les 15 jours ouvrés suivant la notification, ou devient insolvable. En cas de résiliation, le client paie tous les services dûment exécutés et les frais dûment engagés jusqu'à la date d'effet de la résiliation.

02 2. Honoraires et paiement

Le Client paie les honoraires fixés dans le barème d'honoraires, hors taxes applicables. Rasterhaus Identity Studio facture mensuellement à terme échu en fonction de l'avancement ; chaque facture est payable sous 30 jours à compter de sa date. Les dépenses préapprouvées sont refacturées au coût réel et ne peuvent excéder le plafond convenu sans l'accord écrit préalable du Client. Rasterhaus Identity Studio peut facturer des intérêts sur les montants impayés au taux maximal autorisé par la loi, courant quotidiennement.

03 3. Propriété intellectuelle

Chaque partie conserve la propriété de la propriété intellectuelle qu'elle détenait avant la mission ou qu'elle développe indépendamment de celle-ci. Après paiement intégral des honoraires correspondants, Rasterhaus Identity Studio cède au Client tous les droits de propriété intellectuelle sur les livrables sur mesure créés spécifiquement pour le Client dans le cadre du présent Contrat. Rasterhaus Identity Studio conserve la propriété de ses méthodes, cadres, outils et savoir-faire, et accorde au Client une licence perpétuelle et non exclusive pour les utiliser dans la mesure où ils sont intégrés aux livrables, à des fins internes.

04 4. Confidentialité

Chaque partie conserve confidentielles toutes les informations non publiques divulguées par l'autre partie dans le cadre du présent contrat, ne les utilise que pour exécuter ses obligations, et les protège avec un soin au moins équivalent à celui qu'elle applique à ses propres informations confidentielles. Ces obligations ne s'appliquent pas aux informations qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie destinataire, qui étaient légalement connues avant leur divulgation, ou dont la divulgation est requise par la loi ou la réglementation. Cette clause survit à la résiliation pendant une durée de cinq ans.

05 5. Responsabilité et indemnisation

Aucune des parties n'exclut sa responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel causé par sa négligence, de fraude, ou de toute responsabilité qui ne peut être légalement exclue. Sous cette réserve, aucune des parties n'est responsable des pertes indirectes ou consécutives, ni de la perte de bénéfices, de revenus ou d'économies anticipées. La responsabilité totale cumulée de Rasterhaus Identity Studio découlant du présent Contrat ou en lien avec celui-ci est limitée au total des honoraires versés au titre du bon de commande concerné au cours des 12 mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Rasterhaus Identity Studio

maintient une assurance responsabilité civile professionnelle à des niveaux commercialement raisonnables.

06 6. Droit applicable et litiges

Le présent Contrat et tout litige en découlant ou en lien avec celui-ci sont régis par le droit suisse. Les parties s'efforceront d'abord de résoudre tout litige de bonne foi en faisant appel à leurs responsables respectifs. Si le litige n'est pas résolu dans un délai de 30 jours, les tribunaux de Zurich, Suisse, auront compétence exclusive, sous réserve que chaque partie puisse demander une mesure d'injonction devant toute juridiction compétente.

DROIT APPLICABLE

droit suisse

JURIDICTION

Zurich, Suisse

Le présent contrat est signé par les représentants dûment autorisés des parties et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus.

POUR LE COMPTE DE KANTONSPITAL NORD

Dr Regula Steiner

DIRECTRICE DE LA
COMMUNICATION

Date

POUR LE COMPTE DE RASTERHAUS IDENTITY STUDIO

Rasterhaus Identity Studio

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

■ CONTACT

Rasterhaus Identity Studio

Bahnhofstrasse 45, Zurich, Zurich 8001, Suisse

studio@rasterhaus.com · +41 44 555 0119 · rasterhaus.com

Rasterhaus Identity Studio AG · CHE-114.271.968 MWST